

rapp^ort

d'activités 2021



association valaisanne des concierges
des employés et agents d'exploitation

sommaire

pages 10-14

4

rapport du directeur bm

Gabriel DECAILLET

pages 1-2

1

message du président avsc

Philippe BRANTSCHEN

pages 3-7

2

affaires courantes

pages 8-9

3

rapport du responsable formation

Patrice BARBY

page 15

5

comité et secrétariat avsc

pages 16-17

6

membres avsc

pages 18-19

7

sponsors/ partenaires 2022/2023

message du président

Philippe BRANTSCHEN



Mesdames, Messieurs,

Je salue la présence de nos invités, de nos sponsors, de nos nouveaux membres, de nos nouveaux diplômés, ainsi que de vous tous ici présents qui participez à la 15^{ème} AG de l'AVsC.

Les AG's de 2020 et 2021 ont dû être organisées par voie circulaire. Je suis donc particulièrement ravi de pouvoir organiser notre AG de 2022 dans un cadre habituel et bien plus convivial.

Je remercie M. Gérard Clivaz, directeur de l'EPASC de nous accueillir aujourd'hui dans ses murs.

Durant ces 2 dernières années notre association, par son comité, a continué de fonctionner normalement, malgré certaines contraintes sanitaires.

Depuis sa création en 2006, l'AVsC a continué de grandir avec l'arrivée de nouveaux adhérents, ce qui nous prouve la solidité de notre structure et un avenir radieux.

Toutes les études de marché effectuées au niveau européen, démontrent que la demande d'agents d'exploitation est en forte augmentation et que l'avenir de nos métiers est assuré à long terme, contrairement à certaines professions tels qu'employés de banques, vendeurs, avocats, ...

C'est avec plaisir que je constate que la dénomination « agent d'exploitation » est utilisée à bon escient lors de recherche d'apprenti/-e ou de collaborateur/-trice par les acteurs économiques ou par les pouvoirs publics de notre région.

La demande de places d'apprentissage est supérieure à l'offre. Il nous faudra donc relever ce défi en formant les professionnels de demain.

En ce qui concerne la partie germanophone de notre canton, il était de notre volonté d'intégrer totalement les apprentis Hauts-Valaisans et cela, dès la rentrée scolaire 2021/2022, dans le processus de formation déjà en place pour les apprentis Bas-Valaisans. Cependant, malgré notre bonne volonté, le manque d'apprentis et les coûts qu'engendrerai un rapatriement des apprentis Hauts-Valaisans ne couvriraient pas les dépenses de l'AVsC. L'idée n'étant pas abandonnée pour autant, il faudra attendre qu'un minimum de 7 apprentis Hauts-Valaisans signent un contrat pour pouvoir ré-analyser la situation.

Comme par le passé, nous nous chargerons de l'organisation des examens écrits et oraux pour le Haut-Valais.

Le salon des métiers « your challenge », salon destiné aux jeunes valaisans à la recherche d'un apprentissage, toutes professions confondues, devait avoir lieu début février et a été annulé. Il a été reporté à l'année prochaine, à cause du COVID qui sévissait encore en début d'année.

Le mandat que vous m'aviez confié, il y a 6 ans, puis renouvelé, il y a 3 ans, touche à son terme. Je vous remercie pour cette marque de confiance, mais toute chose à une fin, j'ai donc décidé de laisser ma place de président au sein du comité mais reste évidemment membre actif de cette belle association.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai exercé la fonction de président de l'AVSC durant ces 6 années.

Je remercie chaleureusement tous les membres du comité qui m'ont accompagné durant mon mandat et qui ont œuvré dans l'intérêt de notre association.

Je souhaite au nouveau président ainsi qu'à son comité, tout le meilleur possible, ainsi qu'une grande réussite dans la réalisation des futurs projets de l'AVSC.

Je vous souhaite une bonne AG et vous attends toutes et tous pour l'apéro qui vous sera servi tout à l'heure à la cafétéria de l'école.

Philippe Brantschen

affaires courantes



diplômés

DIPLÔMES 2021

AFP

AZEVEDO	Ortiga Claudio	Orif, Sion
NEGASI	Flimon	EPCA, Sion
PERROUD	Anoa Dave	Orif, Sion

CFC

ANDREJIC	Nikola	Bonvin nettoyages, Sierre
BOURDIN	Frédéric	EAV, Châteauneuf
CLERC	Elias	Commune, Vouvry
CONSTANTIN	Dann	Home les Crêtes, Grimisuat
DA CONCEICAO	Hugo	Home les Tilleuls, Monthey
DA CRUZ POLONIO	Carmélio	Vouilloz Conciergerie, Saillon
FORCLAZ	Christophe	Raphaël Marchetti, Vollèges
FOURNIER	Nicolas	La Castalie, Monthey
GABIOUD	Jean-Gabriel	Commune, Leytron
MARCHAND	Gwendoline	Commune, Port-Valais
MARTINS GOUVEIA	Fabio	Résidence la Charmaie, Muraz
METTRAUX	Nicolas	Hôpital, Sion
MOIX	Jonathan	FVS Group, Martigny
MORAIS	Inocência Bruno	Maison St-François, Sion
POINTEAU	Mathieu	La Poste Suisse, Vevey
ROUILLER	Fabien	Commune, Evionnaz
VANNAY	Mathieu	HES-SO, Sion
VOCAT	Vivian	FMV, Sion

ART. 32

BESSET	Céline
DORSAZ	Francis
GENOLET	Luc
OLIVEIRA MAGANINHO	Paulo
TARAMARCAZ	Mathieu

BREVET

CUENOT	Jocelyn
DAVEN	Bertrand
ILIEV	Giorge
MICHELOUD	Eddy
TRUFFER	David
TRUPIA	David

DIPLÔMES 2020

AFP

FERREIRA DA SILVA	Romain	Commune, Fully
GERSTER	Maximilien	Orif, Sion
JAQUET	Tym	Orif, Sion
LAUPER	Kevin	Orif, Sion
MATTER	Maël	Orif, Sion
WIDMANN	Julien	Orif, Sion

CFC

ANZEVUI	Alexandre	EAV, Châteauneuf
BERTHOUD	Sacha	BLA, Grolley
BERTHOUSOZ	Jean-Luc	EMS St-Pierre, Sion
BURRI	Johann	Home les Crêtes, Grimisuat
CRETTON	Léonard	Commune, Saxon
DEVENES	Christophe	EPCA, Sion
DISERENS	Juan	EMS Riond-Vert, Vouvry
EQUEY	Christian	Commune, Saxon
GAY-CROSIER	Chloé	Commune, Saxon
GRANGE	Noé	Commune, Fully
GRANGER	Gaëtan	Jean-Pierre Gonnet, Champéry

CFC (suite)

LEFEVRE	Franck	Alpark, Sion
MADER	Julien	Commune, St-Maurice
MARET	Axel	La Poste Suisse, Vevey
MARQUEZ VALLEJO	José	Novelis, Sierre
MEIER	Thomas	Commune, Port-Valais
PEREZ OJEA	Steven	FOVAHM, Saxon
WIDMER	Pierre-Alain	Orif, Aigle
ZERMATTEN	Simon	Cité Printemps, Sion

ART. 32

CONSTANTIN	Jean-Blaise
COSTANTINO	Raffaele
DULEX	Julien
GAY	Dominique
MOULIN	Mathieu
ROCH	Gaëtan
VERDUCI	Julien

DIPLÔMES 2019

BREVET

BALLESTRAZ	Sébastien
COUTINHO	Nelson
FLORET	Yves
GILLIOZ	Yannick
SEPULVEDA	Julio
SULEJMAN	Selimi
VUILLEUMIER	Loïc

Félicitations aux nouveaux diplômés !

et **MERCI** aux entreprises formatrices et à tous les formateurs !

QUELQUES PERLES ...

facteur de croissance des plantes :
Quelle est la température maximale supportée par les plantes ?

21°C

Que peut-on utiliser pour faire un paillis ? donner 3 exemples ?

- tondeuse
- débroussailleuse
- tracteur
- des cadavres d'animaux

Quels sont les éléments entrants dans la composition du linoléum ?

- caoutchouc, gneiss, métaux et matières synthétiques
- zinc, plomb, argent et bronze
- du plastique et de l'eau



Expliquez la notion d'eau dure ?

C'est l'eau qui bouche les canalisations.

Citez 4 aides de dosage ?

- utiliser des chiffres ronds
- demander à mon supérieur

Lister 4 outils, appareils ou machines utilisés pour ramasser les feuilles mortes ?

- une pince à déchets
- un sac poubelle
- un panneau de signalisation
- un appareil à haute pression

Énumérer 2 outils pour la taille de rajeunissement des arbustes.

- râteau
- balais

Énumérer 4 plantes vertes d'intérieur pour le bureau du directeur ?

- massif de pensées
- 2 jolies plantes en caoutchouc
- forsythia

Pourquoi faut-il tailler régulièrement les arbustes ?

- pour le compost

Expliquez le terme "déchets inertes" en une phrase à un apprenti.

- ce sont des déchets qui ne sont pas vivants



rapport du responsable formation

Patrice BARBY



Chers Membres, Chers Collègues, Chers Invités,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux que notre assemblée générale 2022 puisse se tenir en présentiel et pouvoir à nouveau vous rencontrer, ce qui n'a malheureusement pas pu se faire pour les AG's de 2020 et 2021 à cause de la pandémie.

En ce qui concerne la formation, vous devez certainement être au courant que, depuis la rentrée scolaire 2021/2022, tous les CI's ont été rapatriés en Valais. Ce changement a demandé un gros investissement au niveau de la planification et de l'organisation des journées de travaux pratiques.

Pour rappel, chaque apprenti/-e CFC doit effectuer 16 jours de cours pratiques durant les 3 ans de formation et chaque apprenti/-e AFP doit en effectuer 14 durant les 2 ans de formation.

Pour les CFC's nous organisons déjà 8 journées sur 16 en Valais et pour les AFP's 8 journées sur 14.

Les 8 nouvelles journées de CI's CFC concerne :

- 1 journée sécurité au travail
- 1 journée entretien des moteurs et gestion des déchets
- 4 journées de travaux de nettoyage
- 1 journée entretien et réparation à l'intérieur du bâtiment
- 1 journée entretien et réparation à l'extérieur du bâtiment

Les 6 nouvelles journées de CI's AFP concerne :

- 1 journée sécurité au travail
- 1 journée entretien des moteurs et gestion des déchets
- 4 journées de travaux de nettoyage

Il n'y a aucun changement pour les art. 32, nous gardons les 9 journées de CI's.

Il n'y a pas non plus de changement pour la formation au brevet fédéral. Je profite tout de même de rappeler qu'en principe, lors de la formation au brevet, aucun cours pratique ne devrait être organisé car la pratique professionnelle est acquise durant la formation CFC. Cependant, nous organisons des mises en situation avec des stagiaires ou des apprenti/-es afin de préparer au mieux les candidat/-es au brevet fédéral de concierge.

Pour l'année scolaire 2021/2022, nous avons donc organisé 105 journées de CI's pour les AFP's, CFC's et art. 32. La planification des CI's n'est pas simple et il faut arriver à combiner les dates des CI's avec la disponibilité des locaux, avec les intervenants, regarder la période dans laquelle le CI doit être donné (semestre), l'année d'apprentissage et les règlements en vigueur.

Je tiens vivement à remercier l'équipe du Bureau des Métiers, Séverine Bonvin, Christine Arnold et Bruno Ruppen qui effectuent un travail efficace avec une grande flexibilité face à la complexité de cette planification.

Des remerciements également à M. Gérard Clivaz, directeur de l'EPASC, M. Nicolas Gauye, chef de section et tout le staff de l'école professionnelle pour la bonne collaboration et la mise à disposition des locaux pour certains CI's.

De grands remerciements vont également à tous nos collègues, je pense ici à Céline, Fabrice, les 2 Philippe, Étienne, Jocelyn, Bertrand, Jean-Luc, Nicolas, les 2 Sébastien, Stéphane, Didier, Yannick, Gérald, Pascal, Kévin, Joël, Georges-André et Jonas qui interviennent dans les cours pratiques. Ils font preuve d'un investissement sans faille et fournissent à nos apprentis des CI's de grande qualité.

Et oui, 20 formateurs CI's sont nécessaires pour dispenser ces 105 journées de cours pratiques.

Concernant les effectifs, nous avons 98 personnes actuellement en formation dans la profession pour l'année scolaire 2021/2022 :

AFP 1	AFP 2	CFC 1	CFC 2	CFC 3	CFC art. 32	brevet examen 23
10	7	23	20	21	10	7

Je vous remercie toutes et tous pour votre confiance sans cesse renouvelée et remercie tout particulièrement le comité de l'AVSC pour son engagement et sa disponibilité. Je termine par vous souhaiter une agréable assemblée générale.

Patrice Barby

rapport du directeur du bm

Gabriel Décaillet



2021, de la deuxième à la cinquième vague

C'est presque devenu une routine, il y a d'abord une brève consultation des cantons, puis une conférence de presse du Conseil fédéral, puis une série de mesures à mettre en place pour continuer de fonctionner et faire en sorte de protéger au mieux ses collaborateurs.

Sans entrer dans les détails, cette crise aura marqué le début de cette décennie et ajouté un stress et une fatigue qui se ressent tant dans le personnel en général que dans notre fonctionnement quotidien.

Les crises font émerger, dit-on, de nouvelles activités qui donnent des opportunités à ceux qui savent en tirer profit et apportent des changements durables.

C'est vrai ! Et il faut d'ores et déjà admettre qu'avec la fin des mesures COVID qui s'annoncent, certaines choses que l'on faisait d'une certaine façon avant vont changer. L'exemple du télétravail en est emblématique...

Bien que chahutée également, l'économie de la construction a pu fonctionner durant l'année écoulée et même plutôt bien à en croire les statistiques des salaires annoncés au Bureau des Métiers qui indiquaient une augmentation de près de 8% à la fin novembre 2021.

Bien sûr, ce chiffre ne reflète pas uniquement les adaptations salariales octroyées en début d'année, mais dit bien à quel point la branche du second-œuvre a continué de travailler.

Ces chiffres sont complétés par d'autres tout aussi réjouissants à l'instar de ceux du résultat des placements de notre institution de prévoyance CAPAV qui réalisait sur 2021 une performance de 8,03% en fin d'année, en avance de 0,53% sur son benchmark.

On peut le dire sans se tromper, d'un point de vue économique, 2021 contraste avec d'autres années et peut être considérée comme un bel exercice.

Du côté des institutions de retraite anticipée, la situation est un peu différente. Il n'est pas question ici de résultat des placements, même si ces institutions fonctionnent sur le modèle de la répartition des capitaux de couverture, mais bien plutôt du nombre de préretraités qui arrivent chaque année en âge de faire valoir leur droit à des prestations.

Le phénomène n'est pas nouveau et a d'ores et déjà été identifié et calculé. Malheureusement, la vague de départs structurels annoncés a obligé les institutions de cette nature à prévoir un financement complémentaire pour tenir le choc de cette vague qui arrive.

la relève encore et toujours la relève

A côté de ces bons résultats des sujets importants tracassent encore, et de façon de plus en plus pressante, les professions de nos métiers.

Au premier rang de ces préoccupations, on trouve la recherche d'une relève professionnelle.

D'une part, la génération des baby-boomer née entre 1957 et 1964 est en train de quitter le marché du travail, et, d'autre part, certains métiers de l'artisanat souffrent peut-être toujours d'un déficit d'image par rapport aux formations académiques.

Il faut dire ici, que les initiatives que déploient chaque corps de métier et chaque filière de formation pour drainer et intéresser autant que possible une future main-d'œuvre sont nombreuses. Il s'agit d'informer toujours plus dans un monde de plus en plus informatisé et virtualisé.

L'an dernier, une campagne a été organisée de concert entre le Bureau des Métiers et l'Association Valaisanne des Entrepreneurs afin de mettre en commun les moyens financiers disponibles pour informer le public.

Déployée sur les deux journaux principaux du canton sous la forme d'épisodes (6 doubles pages), cette campagne n'a malheureusement pas convaincu les professionnels et a frustré plus d'une association. Au final, et malgré la consistance et la qualité des articles, c'est une occasion manquée de rapprocher les médias écrits et les entreprises.

D'autres actions ont rencontré plus de succès. Ainsi, l'exposition estivale au restoroute du Relais du St-Bernard sur le thème « Qui mérite votre confiance ? » a remporté un beau succès et plus de 1'500 personnes ont participé au tirage au sort d'un VTT électrique.

De même, la campagne « Je consomme local. Et vous ? » est arrivée à point nommé, en même temps que le confinement lié à la deuxième vague.

Ces efforts pour faire parler des métiers de la main vont se poursuivre en 2022. Ils restent nécessaires tant il est vrai que le problème de relève devient de plus en plus aigu chaque année.

un centre de formation tout neuf !

Début septembre 2021, le Centre de formation du Bureau des Métiers a commencé à être exploité. Fruit du partenariat avec un groupe proche de nos milieux qui a eu la générosité de mettre à disposition des surfaces rénovées, c'est un vieux rêve qui est devenu une réalité.

Doté d'un équipement ultra-moderne permettant même l'enseignement à distance et de salles modulaires, le nouveau Centre de formation du Bureau des Métiers permet d'accueillir jusqu'à 150 étudiants en même temps sur quelque 650 m² désormais disponibles.

Le Centre de formation du Bureau des Métiers se veut un espace de rencontre où se côtoient des jeunes en formation mais aussi des professionnels.

Il est ainsi ouvert à toutes les professions, qu'elles soient du bâtiment, ou non, et à toutes les formations : des apprentis aux formations supérieures de brevets, diplômes et formations continues.

Le Centre de formation du Bureau des Métiers est désormais ouvert à la réservation pour toutes les associations ou filières qui souhaiteraient en profiter et ceci, bien sûr, dans les limites des places disponibles. La priorité est toutefois accordée à la formation par rapport aux séances.

à propos des sujets politiques...

Savoir où et quand agir pour être efficace, voilà tout l'enjeu du travail de lobbying de constructionvalais, structure dans laquelle le Bureau des Métiers est une des parties prenantes essentielles.

Trop souvent par le passé, le Bureau des Métiers a tenté d'agir seul et s'est trouvé confronté à une administration résistante qui utilisait l'argument de la dispersion des forces et des idées des milieux associatifs pour surtout ne rien faire et ne rien rendre possible. En ce sens, la structure administrative complexe de l'Etat devenait un obstacle presque insurmontable.

Le fait d'avoir structuré toute la branche de la construction sous une seule entité depuis maintenant plusieurs années permet désormais de récolter de réels fruits de l'activité politique et d'envisager de vrais collaborations au sein d'un réseau de contacts avec des partenaires comme les communes valaisannes, les villes ou encore certains acteurs financiers.

Pour parvenir à ses fins constructionvalais ne se satisfait plus des seules rencontres avec des chefs de départements qui ont cette tendance à beaucoup promettre, mais dont les promesses ont une fâcheuse habitude de partir aux oubliettes...

Désormais, la démarche est structurée et les projets de lois ou d'ordonnances sont étudiés et travaillés par des commissions ad hoc en amont. La construction parle donc d'une seule et même voix et arrive avec des propositions très concrètes.

Un travail similaire est effectué au niveau fédéral avec les parlementaires romands sous l'égide de constructionromande.

C'est ainsi que la loi sur le CO2 que nos milieux ont soutenue a été travaillée. Malgré l'échec devant le peuple en votation populaire, la future loi sur l'énergie verra le même groupe fonctionner avec, espérons-le, plus de succès.

Dans le cadre des marchés publics, véritable serpent de mer, l'ordonnance valaisanne d'application de l'AIMP arrive à bout touchant. Elle devrait être présentée au parlement en été. Le travail intense autour de ce projet aura permis à l'administration de revoir sa copie de façon importante et au final proposer un texte qui comporte de nombreuses adaptations faisant écho aux demandes de nos milieux. Citons ici par exemple :

- La fiabilité du prix est intégrée dans le critère prix pour les marchés de construction et de services
- La plausibilité du prix est introduite (obligatoire pour les prestations intellectuelles) dans les critères d'adjudication
- La question de la sous-traitance est traitée
- Les critères d'adjudication font l'objet de définitions précises. Leur pondération prendra certainement la forme de « fourchettes » ce qui est la solution KBOB
- Les contrôles sont mentionnés

Et même si tout ce qui était souhaité par nos milieux n'est pas totalement réglé, certaines choses le seront encore avec des directives.

Les sujets qui préoccupent la construction et son axe politique sont toujours nombreux. Bien entendu, quelques lignes d'un rapport ne suffisent pas à être exhaustif. Le rapport de constructionvalais ou son site internet donne davantage d'informations et nous ne pouvons qu'inciter chacun à s'y reporter régulièrement pour se tenir mieux informé.

le Bureau des Métiers dans son rôle de soutien aux entreprises

Dr'Jope :

Collé à une charte de valeurs, le Dr'Jope est désormais bien connu et représente le savoir-faire des entrepreneurs de l'artisanat du bâtiment. Le Bureau des Métiers continuera de communiquer au travers de ces valeurs et du Dr'Jope pour mettre en évidence les vrais pros.

Le soutien aux entreprises dans cette démarche est un élément central. Pour être efficace, il suppose cependant que les entrepreneurs jouent le jeu, commandent effectivement un Dr'Jope et le portent fièrement. Les campagnes de promotion en faveur des artisans cibleront désormais régulièrement les ambassadeurs des valeurs de la charte Dr'Jope.

Merci donc de participer à cette mise en valeur des artisans sérieux et innovants et si vous n'avez toujours pas commandé votre Dr'Jope, il est toujours temps de le faire en faisant un petit tour sur le site <https://www.drjope.ch>

e-business :

Le portail de communication entre le Bureau des Métiers et ses entreprises affiliées passent toujours plus par l'e-business. Avec un taux d'adhésion qui dépasse les 80% en janvier 2022, ce moyen de communication n'a plus à prouver son efficacité.

Ce portail est également l'endroit où vont arriver de nouvelles prestations destinées à nos affiliés. Ainsi, s'il est aujourd'hui déjà possible d'annoncer un cas de protection juridique au travers du portail, d'autres nouveautés vont étoffer l'offre de services ces prochains mois.

C'est dans cet esprit que les annonces des cas de perte gain maladie qui génèrent un flux de papiers, somme toute important, pourront se faire de façon électronique à l'horizon de Pâques de cette année. Il aura fallu plusieurs mois de tests et de développement pour aboutir à ce résultat, mais tout semble désormais au point et c'est une nouveauté aussi bienvenue qu'attendue de nos affiliés.

A la fin de l'été, ce seront toutes une série de services liés au suivi de l'entreprise, de ses affiliations ainsi que le suivi de la facturation et des paiements envers le Bureau des Métiers qui devraient venir étoffer l'offre de prestations.

Toujours plus près de l'entreprise et toujours dans l'esprit d'alléger la charge de celle-ci dans l'échange des informations, voilà ce qui guide les développements de cette plateforme.

rendez-vous à la prochaine journée du Bureau des Métiers

Vendredi 7 octobre prochain, nous espérons vivement avoir, après deux années de jachère, l'occasion de nous retrouver dans le cadre de la Foire du Valais pour partager avec vous un moment de retrouvailles, lors de la Journée du Bureau des Métiers.

Cette journée qui se tient toujours le 2^{ème} vendredi de la Foire du Valais est la vôtre. C'est ce jour-là que nombre de nos partenaires (*représentants des services de l'Etat, des banques, des assurances et de la politique*) sont présents. Comme ils se trouvent dans un cadre sérieux mais détendu leur abord en est facilité et ils sont à notre écoute, votre écoute. Le succès grandissant de notre manifestation y est vraisemblablement aussi pour quelque chose.

L'ambiance de celle de 2019 y était tout à fait extraordinaire et comme on le dit souvent, les absents avaient bien tort !...

J'espère avoir le plaisir de vous y saluer et m'en réjouir déjà, car je sais déjà que la fête sera belle.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2022.

Gabriel Décaillet

comité et secrétariat avsc

PRESIDENT

Philippe BRANTSCHEN

Rue des Longs Prés 39
3960 Sierre

M philippe54@bluewin.ch

N 079/362.26.21

VICE-PRESIDENT ET

RESPONSABLE FORMATION

Patrice BARBY

Ch. du Milieu 85
1920 Martigny

M patrice.barby@avsc.ch

N 079/816.45.89

MEMBRES

Philippe CHAMBOVEY

Av. des Vergers 48
1963 Vétroz

M philippe.chambovey@avsc.ch

N 079/290.80.40

MEMBRES

Pascal MEYLAN

Ch. des Collines 27
3960 Sierre

M pascal.meylan@avsc.ch

N 079/422.32.51

MEMBRES

Nicolas VOUILLOZ

Ch. de la Grande Garde 12
1913 Saillon

M vouilloznet@gmail.com

N 079/739.53.21

SECRETARIAT

Bruno RUPPEN

chef de groupe TFI

M bruno.ruppen@bureaudesmetiers.ch

T 027/327.52.28

Séverine BONVIN

collaboratrice TFI

M severine.bonvin@bureaudesmetiers.ch

T 027/327.51.23

ADRESSE SECRETARIAT

AVsC

Rue de la Dixence 20
1950 Sion

T 027/327.51.11

F 027/327.51.80

membres avsc

état au 24.03.2022

A	ALLEGRO	Jean-Claude	CONSTANTIN	Sébastien	
	ANTUNES CARLOTO	Octavio	CRITTIN	Sébastien	
	ANZEVUI	Alexandre	CUCINELLI	Francesco	
	AZEVEDO DA ROCHA MOREIRA	André	CUENOT	Jocelyn	
B	BAGNOUD	Kevin	D	DAVEN	Bertrand
	BALLESTRAZ	Sébastien		DAVEN	Maximilien
	BARBY	Patrice		DAYER	Jean-Charles
	BATTIAZ	Joël		DECAILLET	Jean-Paul
	BAUDET	Christophe		DEVENES	Christophe
	BENEY	Jonathan		DONNET	Johnny
	BERARD	Yves		DUC	Frédéric
	BERNET	Jonas		DUC	Jean-Marie
	BERTHOUD	Joël		DUMOULIN	Gaëtan
	BERTHOUSOZ	Jean-Luc	E	EGLI	Nicolas
	BERTUCHOZ	Philippe		EPINEY	Alain
	BESSET	Céline	F	FANELLI	Michaël
	BORRAT-BESSON	David		FERRARI	Luigi
	BOVEY	Jonathan		FIORINI	Eduardo
	BRANTSCHEN	Philippe		FLOREY	Yves
	BROCCARD	Pierre-Marie		FOURNIER	Fabien
	BUCHER	Urs-Daniel		FROSSARD	Bernard
	BUGNON	Sébastien	G	GABIOUD	Jean-Gabriel
	BURKET	Christian		GAIER	Mike
C	CAPPI	Alexandre		GAIST	Christian
	CARRON	Yvan		GAY	Fabien
	CARROZ	Frédéric		GHARTEY	Paul Kweku
	CESARINO	Achille		GILLIOZ	Yannick
	CHAMBOVEY	Philippe		GIUDICE	Nicolas
	CHARBONNET	Jean-Daniel		GONNET	Théophile
	CHARDON	Gérard		GUEX	Bertrand
	CHEVALIER	Jean-François		GUNTERN	Jacques
	CLAVIEN	André	H	HERREN	Serge
	CONSTANTIN	Grégory	I	IMHOF	Martin
	CONSTANTIN	Jean-Blaise		IMSTEPF	Philippe

J	JOLLIEN	Franck	SEPULVEDA	Julio Cesar	
	JORDAN	Martin	SALAZAR		
L	LATTION	Georges-André	SOMMA	Franco	
	LEFEBVRE	Jérémy	STARCEVIC	Nenad	
	LEFEVRE	Franck	T	TAGAN	Adrien
	LOPES GONCALVES	Sonia Maria		TARAMARCAZ	Mathieu
	LUISIER	Christophe		TERRETTAZ	Claude
	LUY	Claude-Alain		TRUFFER	David
M	MAGANINHO	Paulo		TRUPIA	Joseph-David
	MARCLAY	Didier	V	VOEFFRAY	Stéphane
	MARET	Axel		VOUILLOZ	Nicolas
	MARIETHOZ	Freddy	W	WIDMER	Pierre-Alain
	MARTENET	Nicolas		WYER	Martin
	MASSEREY	Louis			
	METROZ	Sébastien			
	MEYLAN	Pascal			
	MICHELET	Eddy			
	MICHELOUD	Eddy			
	MOIX	Jonathan			
	MORARD	Michaël			
	MOREILLON	Ali-Xavier			
	MORET	Fabrice			
N	NANCOZ	Guillaume			
O	OGGIER	Jacques			
	OLIVERA GOMES	Tiago Jorge			
P	PERRIN	Christian			
	PERRUCHOUD	Bastien			
	PULGAS	Miguel			
R	RAVASIO	Raphaël			
	REBORD	Stéphane			
	RION	Yannick			
	RODRIGUES DA	Jorge			
	ROCHA	Etienne			
	RODUIT	Giovanni			
	ROMEO	Olivier			
	ROSSIER	Fabien			
	ROUILLER	Olivier			
	ROUX	Michel			
S	SCHEPERS	Romain			
	SCHNYDER	Jean-Pierre			
	SEEWER	Michel			
	SEILER				

président
membres comité
membre passif
membres sympathisants

sponsors/ partenaires 2022/2023

état au 07.04.2022

DES SPONSORS EN OR :



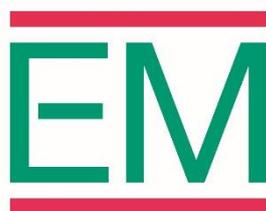
Inspiration Végétale



Plantes en pot & Déco

Service plantation-entretien

Carole Curdy-Juilland - 079 752 92 87



Efficacité. Maîtrise.

DES SPONSORS EN ARGENT :



DES SPONSORS EN BRONZE :



merci à nos sponsors pour leur soutien !

Un merci particulier à **M. Gérard Chardon** représentant le **GRUPE LAVORENT** qui nous offre le vin de l'apéro :



CI's



peinture



Connaissance des EPI



Massage cardiaque connecté



Échafaudage roulant



Défibrillateur d'exercice

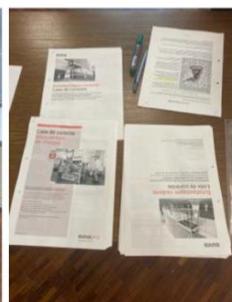
sécurité



Pansement compressif



Signalisation simple à l'extérieur



Port de charges
Ergonomie au travail



Utilisation des échelles

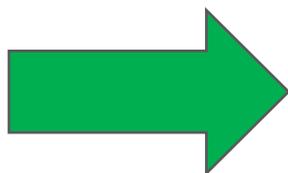


nouveau :

Tu peux payer ta cotisation par **twint** !!! :

Comment faire ?

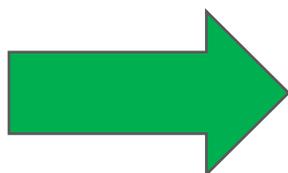
1. Ouvre **twint**
2. Clic sur la touche code QR
3. Scanne le code QR



4. Remplis tes infos personnelles
5. Clic sur paye CHF 80.-
6. Et voilà le tour est joué !

site internet :

N'oublie pas que l'**avsc** a un site internet que tu peux consulter à tout moment. Tu y trouveras plein d'informations :



www.avsc.ch



avsc

**association valaisanne
des concierges, des employés
et agents d'exploitation**

rue de la dixence 20
1950 sion

T : 027/324.51.11

M : tfi@bureaudesmetiers.ch